LE PETIT JOURNAL



Mars 2016

CONTACT



Mairie d'Haudainville 1 rue de Verdun 55100 Haudainville

3 29 84 62 86 Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr www.haudainville.eklablog.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15 h 30 à 18 h 30 Mercredi 15 h 30 à 18 h 30 Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les adjoints se tiennent à votre disposition le Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible auprès du secrétariat de la Mairie.

En dehors des permanences ci-dessus et <u>en cas d'urgence</u> vous pouvez contacter le Maire ou les adjoints aux numéros ci-après :

Louis Kutschruiter 06.87.51.85.84

Eric Preud'homme 06.08.48.75.97

Jean-Luc Lorin 06.68.44.09.73

LE MOT DU MAIRE



Ouverture de la boulangerie!

Long comme un jour sans pain... 1 an sans boulangerie, c'est très long! C'est donc une très bonne nouvelle que la réouverture de ce commerce de proximité. Souhaitons à nos nouveaux artisans boulanger-pâtissier, Monsieur et Madame LISAMBERT, la bienvenue à Haudainville et le succès qu'ils méritent.

Grand nettoyage de printemps : donner un peu de son temps pour un village encore plus propre !

La municipalité d'Haudainville vous invite à participer à l'opération du « Grand Nettoyage de Printemps » qui se déroulera samedi 19 mars de 9 h à 11 h. Notre objectif est de mobiliser un maximum de citoyens pour donner un coup d'éclat à notre village en ramassant les déchets abandonnés et en balayant les trottoirs. Alors n'hésitez pas : devenez un ambassadeur de la propreté et rejoignez-nous pour ce moment de vie citoyenne. Un moment de convivialité suivra cette opération.

Bien à vous, Louis Kutschruiter Maire

UNE ACTION ARTISTIQUE PARTICIPATIVE!

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun accueille l'artiste plasticienne, Sidonie HOLLARD, pour accompagner et diriger artistiquement un projet intergénérationnel de **tricot graffiti**. Pour « YARN BOMBING VERDUN », toutes et tous à vos aiguilles ou à vos crochets! L'ouvrage est ambitieux! De grandes œuvres sont à tricoter pour le Grand Festival culturel de Verdun qui aura lieu les 15, 16 et 17 juillet 2016. Rejoignez-nous! Participez à notre tricotage de liens joyeux et chaleureux!

A Haudainville, on tricote aussi. Rendez-vous le mardi 29 mars à 14 heures en Mairie pour un premier groupe et à 16 heures 30 pour un deuxième groupe. Le planning et le lieu des séances suivantes seront déterminés le 29 mars.

AGENDA



√ 19/03: Nettoyage de printemps

✓ 29/03: Tricot Graffiti

✓ 31/03: A.G. du SLC La Béholle

✓ 23/04 : Bourse aux vêtements enfants, puériculture et jeux de plein air

✓ 23 et 24/04 : « Une rose, un espoir »

ETAT CIVIL



Naissance:

Noé REVEANI, le 24 décembre 2016 Zélie CHEVALIER, le 21 janvier 2016 Alexis PETIT, le 25 janvier 2016

Décès:

M. Edouard POLNIASZEK, le 10 janvier

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 20 FEVRIER 2016

DELIBERATIONS



Proposition d'inscription du personnel au titre de la promotion interne :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité que Mme FRIEDMANN soit promue au grade de rédacteur au titre de la promotion interne.

Les conditions de passage au grade de rédacteur sont : 10 ans de service public effectif dont 5 ans dans le cadre d'un emploi d'adjoint administratif et 4 ans dans une fonction de secrétaire dans une commune de moins de 2000 habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et signer tout document relatif à ce dossier.

Inscription budgétaire: investissements de début d'année en l'attente du vote du budget

Afin de permettre la commande et le règlement des premiers investissements 2016 avant le vote du budget, il est nécessaire que le Conseil Municipal délibère sur le sujet pour la somme de 1500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition, dit que la somme de 1 500 € sera inscrite au budget 2016 et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Dérogations au repos dominical accordées par le Maire :

Monsieur le Maire fait lecture du courrier adressé par Monsieur le Préfet concernant la Loi n° 2015-990 du 06 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, promulguée et publiée au journal officiel le 7 août 2015. Cette loi instaure, entre autre, de nouvelles dérogations au repos dominical et apporte plusieurs changements aux dérogations actuelles. Des modifications ont donc été apportées aux dérogations qui relèvent de la compétence du maire (art L.3132-26 à L.3132-27-1 du Code du travail) ; ouverture dominicale portée à 12 au lieu de 5.

Au vu de la délibération prise par la Communauté d'Agglomération et afin de conserver une cohérence territoriale, il est proposé d'arrêter les mêmes dates que la CAGV. Le Conseil Municipal, avec 11 voix pour et 1 voix contre, donne un avis favorable pour les dates suivantes : 3 janvier, 29 mai, 5 et 26 juin, 3 et 17 juillet, 4 septembre, 27 novembre, 4,11 et 18 décembre et dit qu'un douzième dimanche sera proposé si une manifestation événementielle était organisée. Monsieur le Maire est chargé de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Création d'un site internet par le NUMERIPOLE :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des modalités et spécificités de la création du site internet d'Haudainville par NUMERIPOLE qui sont : coût de 273 € TTC par an + 18 € HT pour un nom de domaine.

Les intérêts majeurs : hébergement sur un serveur spécifique, sauvegarde des données, sécurité, maintenance, proximité et compétences.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la création d'un site internet et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Adhésion au service titres-restaurant :

La fourniture et la livraison de titres-restaurant pour le personnel communal étaient initialement gérées par le COS de Verdun (Comité des Œuvres Sociales). Cette gestion conduisait à la distribution d'un carnet de 20 titres-restaurant par trimestre, d'une valeur faciale de 4 €, avec une participation employeur à hauteur de 50 %.

Considérant que depuis le 1^{er} septembre 2015, le COS n'assure plus la délivrance et la distribution des tickets-restaurant, le bénéfice des titres-restaurant est repris en régie par la Commune pour les agents non transférés à la CAGV, soit les 2 agents communaux (selon délibération du 11/12/2015).

Cette distribution s'effectuera sous la forme d'un carnet dont le nombre maximum mensuel est de 20 tickets et cela 10 mois sur l'année, sachant que chaque agent a le libre choix de solliciter le nombre de tickets qu'il souhaite. La valeur faciale du titre-restaurant est fixée à 4,00 € avec une participation de l'employeur s'élevant à 50 %.

L'organisme qui fournira les titres-restaurant est le même que celui de la CAGV, soit EDENRED France à STRASBOURG, ce qui permettra de bénéficier de la gratuité de toutes les prestations de service.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à ce service à compter du 1er février 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'adhésion au service titres-restaurant auprès de l'organisme EDENRED France à STRASBOURG à compter du 1^{er} février 2016 pour le personnel communal soit 2 agents et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 20 FEVRIER 2016 (SUITE)



Demande de subvention AMOMA

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention faite par l'AMOMA (Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole) pour le financement d'un monument à la gloire des femmes rurales. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 10 voix pour et 3 abstentions, accepte qu'il soit versé la somme de 100 € à l'AMOMA et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la nouvelle boulangerie ouvrira ses portes le 12 mars prochain.

<u>Forêt</u>: suite à la demande d'indemnisation faite auprès du ministère pour les contraintes occasionnées par le champ de tir de Regret, il est accordé à la commune les compensations suivantes : 1 184,00 € au titre des baux de chasse et 1 200,00 € pour les coupes de bois.

Informations et échanges concernant les travaux de compétence communale:

- * Mairie : amélioration de l'isolation intérieure et des combles, changement des huisseries, chauffage, agencement du secrétariat. Début des travaux prévu fin 2016 début 2017.
- * Presbytère: pose du portail prévue au budget 2015. Un cabanon en dur sera construit.
- * Eglise : Traitement de la charpente. Un devis pour la réfection des bancs est demandé au Lycée FREYSSINET.
- * Logements du groupe scolaire : il est envisagé le remplacement des portes-fenêtres.
- * Bâtiment 1 rue Grande (Toutounière) : à voir l'isolation du pignon sur la rue de Saint-Mihiel.
- * Salle polyvalente : peinture extérieure et réfection de la cour.
- * Logements au 16 rue Grande : Changement de la porte d'entrée, réfection des communs (couloir et escalier)
- * Lavoir : un nettoyage de la pierre est nécessaire.
- * Station de pompage : il faut rendre inerte cette station.
- * Cimetière: nettoyage et aménagement du devant.

<u>Travaux de compétence intercommunale</u>

Sont programmés en 2016:

- l'achèvement des travaux de la rue de Belrupt,
- Rue Grande avec enfouissement des réseaux,
- Rue Pré le Bec.

<u>Forêt</u>: Monsieur LORIN fait le compte-rendu de la commission qui a eu lieu le jeudi 21 janvier 2016. Les prévisions pour 2016 font apparaître des dépenses pour 11 787 € et des recettes pour 12 049 € (vente de bois 6 955 € et location chasse 5 094 €).

Vie du Village: Une soirée choucroute est prévue par les Petits Anons le samedi 5 mars.

<u>Un nettoyage de printemps</u> aura lieu le samedi 19 mars de 9 h à 11 h. Pour réconforter tous les bénévoles, un pot sera offert par la mairie.

CAGV:

- * Une convention de mutualisation a été signée entre la CAGV, la ville de Verdun, le centre communal d'action sociale de Verdun et la caisse des écoles de Verdun afin de définir les modalités de création des services communs et de mise à disposition de services ainsi que les modalités de répartition budgétaire des charges de fonctionnement de ces services. Cette mutualisation pourrait s'étendre à l'ensemble des communes de la CAGV.
- * La CAGV initie un festival culturel interdisciplinaire intitulé « Le Grand Festival » qui se déroulera les 15, 16 et 17 juillet 2016.

La journée des fleurs de l'ADMR se déroulera le samedi 12 mars avec la vente de rosiers.

REPAS DANSANT DES « PETITS ÂNONS »



Le samedi 5 mars 2016 a eu lieu la traditionnelle choucroute des « Petits Ânons » qui a réuni plus de 80 personnes. La soirée s'est déroulée dans la gaîté et la bonne humeur. Bénévoles dynamiques, service généreux et joyeuse ambiance ont contribué à son succès.

Une fois minuit passé, les mamies ont reçu une rose à l'occasion de la « fête des grands-mères ». Une attention très appréciée par celles-ci.

La soirée s'est terminée sur la piste de danse animée par « DJ Jules » !

Un grand merci à toutes les personnes ayant permis la bonne organisation de cette soirée.

Une rose, un espoir

Le 23 et 24 avril, l'association « Une rose, un Espoir » sillonnera les rues de notre village pour faire du porte à porte afin de vendre une rose au profit de la recherche contre le cancer. L'association est constituée d'un groupe de bénévoles à majorité de motards qui participent à la lutte contre cette maladie. L'argent ainsi récolté est remis dans son intégralité à la Ligue contre le cancer. Depuis plus de 10 ans que l'opération a débuté en Meuse, ce sont plusieurs dizaines de milliers d'euros qui ont ainsi été remis au président de la Ligue. Faites-leur bon accueil !



REF 55

L'association du **R**éseau des **E**metteurs **F**rançais section Meuse a tenu son Assemblée Générale à Haudainville, en présence du Maire de la commune, du Conseiller Départemental et d'un adjoint de la ville de Verdun.

Le rapport moral ainsi que le rapport financier ont été présentés et le quitus a été voté à l'unanimité.

Cette association a développé ses projets pour 2016 et son implication dans les cérémonies du Centenaire de la Bataille de Verdun.

Du matériel de communication sera exposé et présenté au public en fonction des manifestations. Vous pourrez y voir des téléphones originaux, les premières stations d'espionnage du temps où la terre servait de 2ème fil, un récepteur de télégraphie pour le morse ... Vous pourrez ainsi connaître au travers de ces expositions la grande aventure de la télécommunication.

ASSAINISSEMENT



Régulièrement, nous sommes obligés de faire intervenir l'entreprise Veolia afin de faire nettoyer des regards, canalisations ou pompes de relevage. La cause est toujours la même : des lingettes obstruent le passage des eaux usées. Ces interventions représentent un coût pour la collectivité.

Évitez de jeter ce type de produit dans vos sanitaires. Les lingettes ont une texture qui ne se désagrège pas et leur accumulation forme de véritables bouchons dans les canalisations.

Sachez que les nettoyants traditionnels génèrent 1,2 kg de déchets par an et par habitant contre 23 pour les lingettes! C'est donc une économie sur la gestion des déchets ainsi qu'un geste écologique que vous réalisez en vous passant de ce type de produits et une économie sur votre budget!

OPERATION « NETTOYAGE DE PRINTEMPS »

Le printemps, c'est pour bientôt! Ne laissons pas fleurir nos plates-bandes dans les déchets et détritus.

La Mairie de Haudainville vous invite donc à participer à ce moment de vie citoyenne qu'est le nettoyage de printemps. D'un point de vue pratique, nous nous retrouverons devant la Mairie pour 2 heures de nettoyage le **samedi 19 mars à 9 heures.** Nous fournirons sacs et gants. Si vous avez quelques outils de nettoyage, amenez-les (balais ou autres).

Gageons que cette action ponctuelle incitera nos concitoyens à prolonger tout au long de l'année la propreté des rues et espaces de notre village.

Un pot clôturera cette matinée de l'environnement.



CENTRE AERE DU MOIS DE JUILLET

Les élus et les services Enfance-Jeunesse de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun travaillent actuellement sur la mise en place de l'accueil de loisirs. Les enfants seront accueillis au cours du mois de juillet. Le nombre d'enfants pouvant être inscrits reste identique à celui de 2015 (soit un peu plus de 50 enfants). Le montant de la participation financière des familles s'appuiera sur le quotient familial. Des informations complémentaires vous seront communiquées dès que possible.

L'EGLISE DE NOTRE VILLAGE

Elément du patrimoine haudainvillois, la commune a décidé d'apporter à l'église quelques réparations. Chacun a pu le voir. Une belle porte en chêne remplaçant la porte peinte qui posait quelques soucis rend désormais la façade moins austère. Des travaux de rénovation ont également été faits dans l'entrée : isolation et protection des murs, nettoyage des pierres apparentes, de la deuxième porte d'entrée, réinstallation d'une porte d'accès au clocher afin de permettre une aération dans l'édifice. Le clocher a également fait l'objet d'un grand nettoyage et des protections ont été posées pour éviter l'entrée des pigeons.

Il est rappelé que depuis décembre dernier, les célébrations mensuelles ayant lieu le dimanche sont à 10 h 30.

